



Par Nathalie Dumont-Fillon

© Cliché Photothèque
PNR de la Haute Vallée

Insectes, montrez-vous !

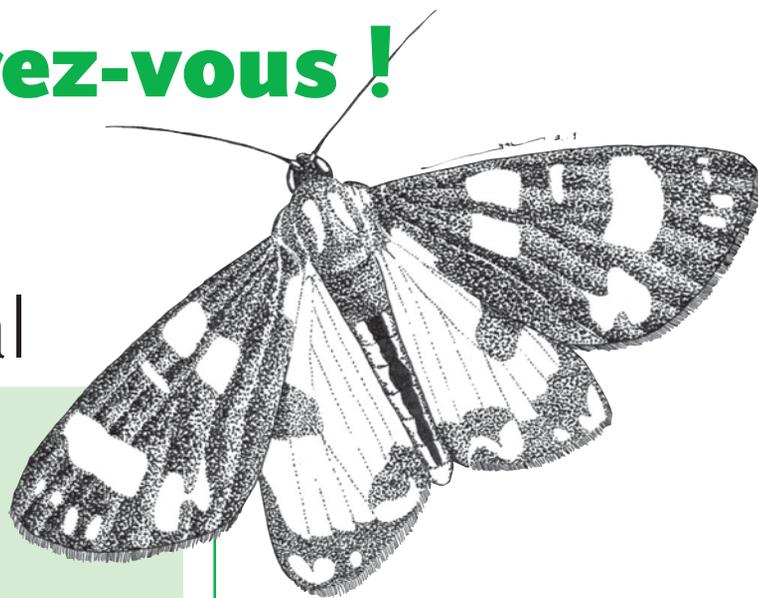
Entretien avec deux gestionnaires d'un parc naturel régional

Dans le parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse¹ (Yvelines) les insectes ont leur place. Pourtant, s'ils ne vivent pas dans les conditions idéales d'une réserve naturelle, le PNR est un outil intéressant dont nous allons examiner, dans cet exemple, les caractères et le fonctionnement.

¹ Sur Internet : www.parc-naturel-chevreuse.org/

Situé entre Versailles et Rambouillet, en limite de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, le parc naturel régional (PNR) est constitué de vingt et une communes au caractère rural et naturel. Les enjeux et objectifs du Parc ont été déterminés suite à un diagnostic du territoire et sont inscrits dans la charte du Parc : "maîtriser l'urbanisation", "préserver les milieux naturels et, en particulier, les fonds de vallées humides", "améliorer la qualité des eaux superficielles", etc. C'est ainsi que le Parc a permis de limiter à 0,8% par an la croissance de

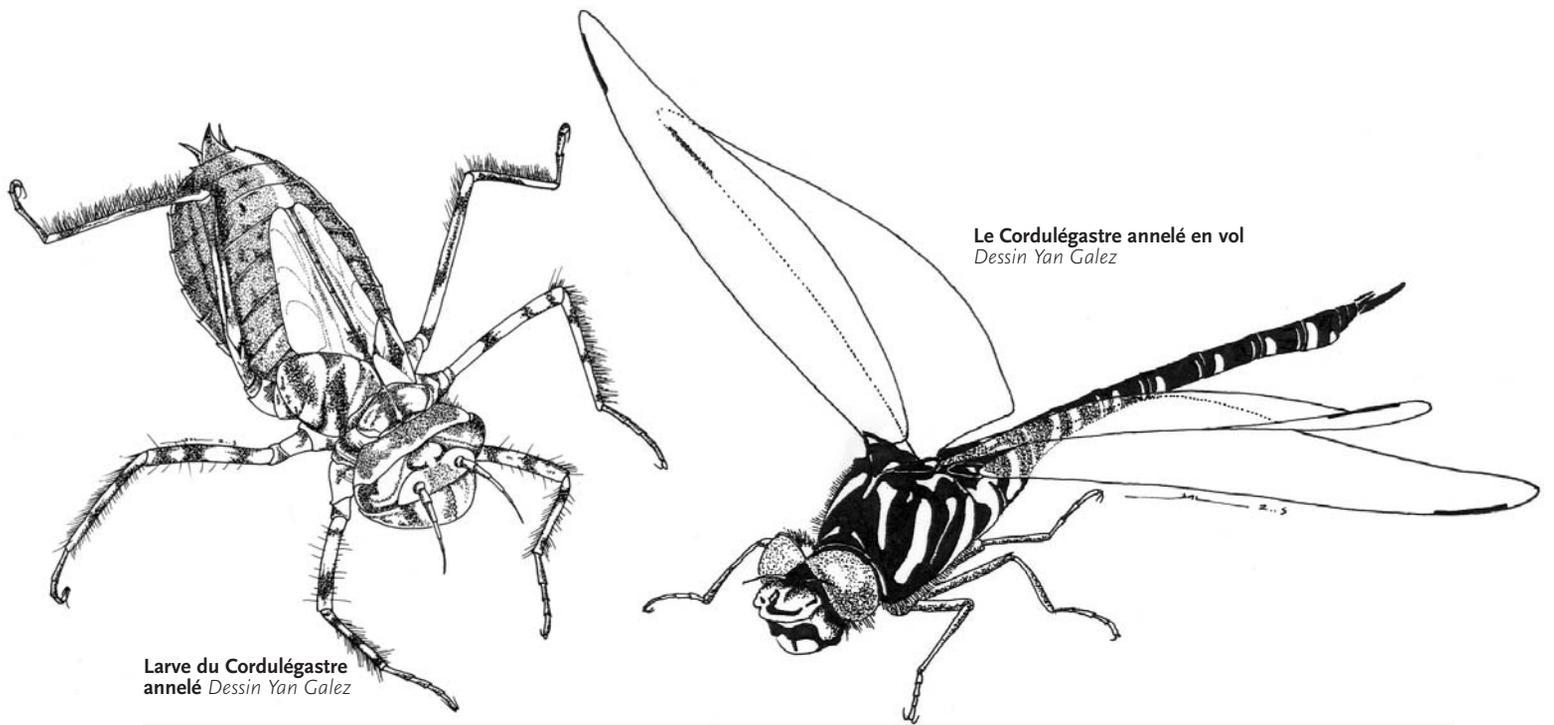
l'urbanisation et, ce, uniquement à l'intérieur des bourgs existants : autant de bénéfice pour la préservation de l'intégrité des espaces naturels et la lutte contre leur morcellement. Parallèlement, les travaux de connaissance et de préservation des espèces et des milieux naturels ont connu de grandes avancées. Conseil, communication, éducation à l'environnement ont permis aux élus comme aux habitants une meilleure prise en compte des milieux naturels. Les insectes sont bien connus des techniciens de la mission "nature/environnement" et c'est un plus



L'Écaille marbrée-rouge - Dessin Yan Galez

L'Écaille marbrée-rouge (*Callimorpha dominula*, Lépidoptère Arctiidé), est protégée en Île-de-France. L'essentiel des populations régionales est situé sur le massif de Rambouillet. La grande consoude constitue localement la plante nourricière privilégiée de la chenille (l'espèce est capable de se développer sur d'autres végétaux) et les jeunes chenilles sont "broutées" avec les jeunes pousses de consoude au printemps lorsque les bovins n'ont encore rien d'autre à se mettre sous la langue. Ce constat n'est pas généralisable mais s'observe surtout sur des prairies marécageuses et, dans ce cas précis, sur un site où les bovins restent au pré toute la période froide. La végétation étant très épuisée en fin d'hiver, les animaux recherchent activement les jeunes pousses tendres de consoude au printemps. A. Mari

pour le territoire du Parc. Dans la maison du Parc, située au château de la Madeleine à Chevreuse, deux d'entre eux m'ont expliqué leur quoti-



Larve du Cordulégastre annelé Dessin Yan Galez

Le Cordulégastre annelé en vol
Dessin Yan Galez

Le Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii boltonii*, Odonate Cordulegastridé) est légalement protégé dans notre région. Il se reproduit dans les sources infra-forestières. Assez rare et localisée en Île-de-France cette grande libellule est encore assez abondante sur le territoire du Parc où elle se rencontre dans les fonds de vallée où les nombreuses résurgences entretiennent des biotopes propices à son développement larvaire. Outre des dommages qui entraîneraient une perte de la bonne qualité des eaux de ces sources ou directement leur comblement par dépôts de matériaux divers ou remblais, le risque sur certains sites très fréquentés est le passage répété du public et le piétinement des sources (éventuellement aussi par du bétail) qui peut affecter les pontes de l'insecte (directement déposées dans la vase des ruisselets) et les larves dont le cycle peut durer jusqu'à 3 ans. A. Mari

dien de gestionnaires, particulièrement compétents en entomologie. En complément des plus classiques connaissances de la végétation, des amphibiens, des oiseaux et mammifères, le Parc a su développer sa connaissance de quatre principaux groupes d'insectes : les papillons de jour (Lépidoptères), les Orthoptères, les Coléoptères et les Odonates.

Pour constituer le Parc, les communes du territoire ont rédigé une charte² qu'elles ont signée en guise d'engagement pour dix ans. Dans celle-ci figure, depuis 1999, le résultat d'un inventaire des milieux naturels qui recense ainsi 107 sites principaux. Mais les actions naturalistes concernent aussi d'autres zones du Parc. N'oublions pas que, outre le classement de certains terrains en réserve naturelle volontaire, devenue aujourd'hui régionale, nous sommes dans un territoire péri-urbain habité par l'homme, avec toutes les conséquences liées à cette situation : circulation automobile importante, équipements urbains de dépollution comme les

² C'est depuis la nouvelle charte 1999-2009 que le Parc a développé une véritable mission environnement. Aujourd'hui la mission "nature/environnement" du Parc compte cinq personnes.

stations d'épuration des eaux usées. Le Parc est donc occupé par l'homme, mais la nature que nous connaissons aujourd'hui, avec toute sa biodiversité si défendue, n'est-elle pas le fruit de l'action et des usages de l'homme depuis des siècles ?

Alors comment concilier différents usages et préservation de la nature et en particulier de la faune ?

Prenons l'exemple des fonds de vallée où les paysages pittoresques (vallée du Rhodon, de la Mérantaise, de l'Yvette, de la Rémarde) et les milieux naturels font la richesse du Parc.

■ **Les élus.** La gestion de l'eau est l'une des préoccupations légales majeures des élus (eaux usées, pluviales, maîtrise des crues). Le Parc a mis en place un contrat de bassin qui coordonne toutes les actions des acteurs de l'eau autour d'un même objectif : l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques et humides. L'équipe "nature/environnement" y distille ses conseils et préconisations sur les bases des principes de l'écologie fondamentale. Les insectes sont étudiés comme indicateurs biologiques de la qualité de leur milieu de vie, en l'occurrence ici les rivières et les zones humides (indice biolo-

gique normalisé [IBN], larves et imagos d'Odonates, chenilles et imagos de papillons de jour...).

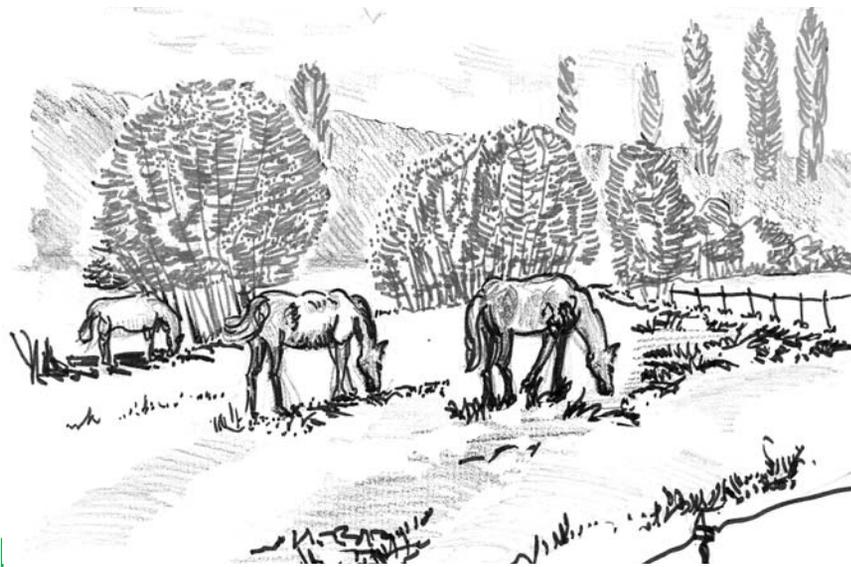
■ **Les éleveurs.** Les milieux naturels sont, ici comme ailleurs, l'héritage des usages de l'homme. Maintenir le potentiel évolutif naturel des milieux revient à pérenniser les usages qui les ont créés : l'élevage en fond de vallée, par exemple. La mission "nature/environnement" réalise des diagnostics écologiques de sites, avant de promouvoir et d'encadrer techniquement l'installation d'élevages extensifs, rentables économiquement pour qu'ils soient pérennes. De même, le Parc a constitué un cheptel d'animaux rustiques (vaches écossaises Highland cattle et chevaux camarguais) afin de restaurer des pâtures en prairies humides. Là encore, suivre la dynamique de certains insectes, comme les Orthoptères, permet de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

■ **Pour les habitants,** et en particulier les riverains des rivières et zones humides, le message qui est dispensé par le Parc met en avant la cohérence spatiale et fonctionnelle du territoire, de l'amont vers l'aval, sans s'arrêter aux limites foncières. Le Parc est la structure territoriale adap-

tée pour promouvoir cette transversalité. L'exemple de l'entretien des rivières est significatif. Les riverains ont le devoir d'entretenir leur portion de cours d'eau mais, seuls, ils n'ont pas la vision globale de la rivière : au final, l'entretien risque d'être très hétérogène sur tout le linéaire, chacun pensant bien faire. Le Parc apporte cette cohérence linéaire et permet ainsi de préserver ce corridor écologique aquatique primordial, si utile à la communication des espaces naturels.

■ **Les gestionnaires** affirment parfois, enfin, leur satisfaction lorsqu'un procès est gagné contre des délits de comblement de zones humides, simplement en appliquant la loi, mais sous l'effet de solides études de terrain.

D'une manière générale, la France manque de spécialistes entomologistes. Ici, au PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, l'entomologie est un outil supplémentaire pour aider les gestionnaires à préconiser des actions en milieux naturels. Indicateur biologique de la qualité des milieux, l'état des populations de certains groupes permet d'affiner un diagnostic de site, en corrélant l'apport de l'entomologie à celui de l'étude des autres groupes faunistiques et floristiques. Le suivi des dynamiques démographiques de certains groupes d'insectes fournit également de bons indicateurs d'évaluation de l'efficacité et de la pertinence des actions de gestion. Dans le Parc, l'entomologie n'est donc pas une fin en soi, mais bien une compétence naturaliste complémentaire qui permet d'approfondir et d'améliorer la connaissance des milieux naturels et de mieux cibler les actions à mettre en œuvre. L'utilisation de l'entomologie permet donc parfois de mieux prévoir et de mieux suivre la gestion de certains milieux naturels. En outre, au Parc, les insectes font aussi parfois l'objet de toutes les attentions, pour leur bénéfice direct. C'est le cas par exemple quand les possibilités de restauration ou de gestion d'un milieu offrent le choix entre plusieurs



Prairies dans la vallée du Rhodon au cœur du Parc - Dessin Nathalie Dumont-Fillon

voies : celle qui favorise l'espèce déjà en place peut alors être choisie. Lors de la mise en pâture de la prairie du Hêtre pourpre sur la réserve naturelle volontaire d'Ors, il a été choisi de limiter la pression de pâturage en réalisant un exclos³ au bénéfice du développement du papillon de la consoude, l'Écaille marbrée-rouge (*Callimorpha dominula*). De même, une source qui permettait le développement du Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii boltonii*), une libellule, fut spécifiquement déboisée et le chemin piétonnier qui la menaçait, éloigné (voir illustrations). Les PNR travaillent en réseau au sein d'une Fédération nationale. Ce réseau permet en outre un échange des connaissances et des pratiques, notamment en matière de gestion des milieux naturels. Bien que les parcs soient fortement sollicités par l'État pour être des territoires d'expérimentation, les gestionnaires des PNR ne sont pas des chercheurs : ils sont en quête de données fondamentales en biologie et en écologie pour les adapter dans leurs techniques de gestion. Ici, les recettes toutes faites n'ont pas leur place. C'est en ce sens que chercheurs et gestionnaires sont complémentaires.

Préserver la biodiversité ne peut se résumer à la protection de quelques espèces, animales ou végétales. Il nous faut avant tout préserver les potentialités d'évolution des écosystèmes au sens large, l'homme en étant partie intégrante. La connaissance des espèces et de leur biologie

³ Exclos : zone soustraite au pâturage.

nous est par contre essentielle pour appréhender les systèmes écologiques : les insectes y ont toute leur place. Devant la complexité de ce monde vivant, les gestionnaires ont besoin de l'appui de la recherche fondamentale et les chercheurs du retour des expériences de terrain des gestionnaires. Mais le temps presse face à la rapidité des changements de l'environnement occasionnés par les activités humaines, les actions de gestion ne peuvent pas toujours attendre l'excellence scientifique. Alors rappelons-nous, sans cependant aucune résignation, que la nature dans laquelle nous vivons aujourd'hui est principalement le fruit des usages passés de l'homme sur son territoire, sans aucune considération scientifique supplémentaire... ■

Entretien avec François Hardy, responsable de la mission et Alexandre Mari, chargé d'étude, en juillet 2004, suite à celui du directeur, Charles-Antoine de Ferrières.

L'auteur

Nathalie Dumont-Fillon est architecte-paysagiste et mène des travaux de recherche sur le paysage avec l'École nationale supérieure du paysage de Versailles. Elle a réalisé une thèse à l'ENGREF.

du.2vue@wanadoo.fr

L'auteur remercie MM. Hardy et Mari pour leur relecture attentive et les précisions apportées à cet article.